tement en félicitant l'auteur et que reproduisirent les journaux.

Au Congrès de Malte. - Il est déjà loin, ce Congrès qui fut si remarquable, surtout par son cachet de recueillement et de piété. Néanmoins, je tiens à vous dire que l'Ordre franciscain y fut dignement représenté par plusieurs archevêques et évêques: Mgr Nicolas Marconi, ancien évêque de Pulati, en Albanie, actuellement archevêque titulaire de Théodosiopolis: Mgr Frediani Giannini, archevêque de Serre, délégué apostolique en Syrie; Mgr Thomas Valeri, archevêque de Brindes; Mgr Sansoni, évêque de Céfalu et plusieurs autres, des Frères Mineurs Conventuels et Capucins. Le T. R. P. Valérien Bendès, Définiteur général, y représentait le Rme Père Général. Au nom de Mgr l'évêque de Tarbes et Lourdes, le R. P. Gemelli, o. f. m., présenta un rapport sur Lourdes et l'Eucharistie. Le discours fut des plus impressionnants et pénétra l'auditoire qui fit une ovation au valeureux et éloquent champion de Notre-Dame de Lourdes, en Italie. Le même rapporteur sut parler d'une manière saisissante à la jeunesse étudiante sur la fréquentation de la sainte Table.

Au retour du Congrès, Mgr Giannini et Mgr Marconi séjournèrent quelque temps parmi nous, au Collège Saint-Antoine.

Nouveau Vicaire apostolique. — A la suite des derniers événements qui ont modifié la situation de la Tripolitaine et ont ouvert dans ce vaste pays devenu colonie italienne une ère de progrès et de prospérité, le Saint-Siège a érigé, motu proprio, la Préfecture apostolique qui existait déjà, en Vicariat apostolique de la Lybie. Ce Vicariat a les mêmes limites que l'ancienne Préfecture, c'est-à-dire celles de l'actuelle colonie italienne, et reste confié aux Frères Mineurs. Le T. R. P. Louis Antomelli, Définiteur Général de l'Ordre et précédemment Provincial de la Province de Milan, à laquelle il appartient, a été en même temps nommé évêque titulaire de Leptis, ancien